



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Travailleurs de la mine : Nord-Pas-de-Calais

Question écrite n° 6464

Texte de la question

M Georges Hage demande à M le ministre de l'industrie et de l'aménagement du territoire de bien vouloir lui faire connaître le montant des sommes versées en 1986 et 1987 par les houillères du Nord et du Pas-de-Calais à la société Sonacotra logeant des ayants droit des houillères.

Texte de la réponse

Reponse. - Le montant des loyers versés par les houillères du bassin du Nord et du Pas-de-Calais à la société Sonacotra logeant des ayants droit s'élève à 700 000 francs pour l'année 1986 et à 810 000 francs pour l'année 1987.

Données clés

Auteur : [M. Hage Georges](#)

Circonscription : - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6464

Rubrique : Mines et carrières

Ministère interrogé : industrie et aménagement du territoire

Ministère attributaire : industrie et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 1988, page 3510